

- COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Mobilisation des conservatoires...

Un succès qui doit permettre de confirmer les engagements du ministère

Le 10 juin les conservatoires se sont mobilisés, souvent par la grève, pour exiger le retour de leur financement par le ministère de la culture.

La veille, l'occupation de la DGCA avait permis d'obtenir une déclaration de son directeur, Michel Orier : *Le directeur général a rappelé lors de cet entretien l'engagement de la Ministre sur ce sujet et sa volonté de voir l'Etat se réengager dans une politique volontariste de l'enseignement artistique spécialisé.*

La Ministre et ses services sont pleinement convaincus du rôle fondamental du réseau des conservatoires dans la politique de démocratisation culturelle, d'irrigation des territoires, du développement des pratiques en amateur et de construction des parcours artistiques professionnels.

Ce réengagement doit être l'occasion d'aider les collectivités territoriales, dans un dialogue renouvelé, à poursuivre et à amplifier l'ouverture des conservatoires aux jeunes de tous horizons, et à favoriser une plus grande diversité des profils.

Les services sont au travail, avec le cabinet de la Ministre, dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances 2016, pour la concrétisation de ces objectifs y compris en termes de mesures nouvelles»

Plus de 150 conservatoires à rayonnement régional (CRR), conservatoires à rayonnement départemental (CRD), et même conservatoires à rayonnement communal CRC (non concernés par cette mesure de désengagement de l'Etat) ont participé à la mobilisation, répondant à l'appel de l'intersyndicale (Snam-Cgt, FO, Snea Unsa, Cfdt, Spedic...)

Nous voulons un engagement précis du Ministère qui permettra de redonner toute sa place à l'enseignement artistique spécialisé au cœur de la démocratie culturelle et de l'accès de toutes et de tous à l'enseignement artistique et à la pratique.

Depuis le mois de janvier le gouvernement fait feu de tout bois contre l'obscurantisme, le communautarisme, en déclarant la place première de la culture et de l'éducation pour la défense de la démocratie.

Dans ces conditions la démocratie culturelle doit être développée et réaffirmée. L'enseignement artistique spécialisé doit y prendre toute sa place, comme déjà il y concourt, en voyant ses financements publics redévelopper à la hauteur des besoins.

Dans ce contexte, nous ne relâcherons pas la pression, soutenus en cela par les collectivités, les enseignants et directeurs des conservatoires, les parents d'élèves, les mélomanes et le monde de la musique. Le réengagement de l'Etat devra concerner l'ensemble des conservatoires touchés par cet arrêt des financements.

Nous attendons la concrétisation des engagements de Mme Fleur Pellerin, le contenu précis de «cette nouvelle ligne budgétaire», la confirmation par Matignon que cela ne sera pas remis en cause par les arbitrages du projet de loi de finances (PLF 2016) et que cela fasse l'objet d'amendements au projet de loi «liberté de création, architecture et patrimoine».

Le 15/06/2015